

Séjours AVENIR Vacances 2023

HIVER PRINTEMPS ÉTÉ AUTOMNE NOËL WEEK-ENDS

AVENIR Vacances



Des **vacances** régulières
pour **jouer** dehors
avec des **copains** !



Enfants, adolescents, jeunes majeurs
pouvant être en situation de **handicap** mental,
présenter des troubles du **comportement**,
et/ou avoir des **difficultés** familiales

UNAT Pays de la Loire
Le tourisme
au service des hommes et des territoires



L'association AVENIR Vacances

AVENIR Vacances, association Loi 1901 déclarée au Journal Officiel le **26 février 2014**, ouvre à son public cible sur toutes les périodes de vacances scolaires et 10 week-ends par an.

Elle accueille des jeunes de 6 à 30 ans en grande difficulté (handicaps physiques, mentaux, troubles du comportement et/ou difficultés sociales) n'ayant aucune autre possibilité de partir en vacances. Les jeunes concernés sont reçus **régulièrement**, dans un **cadre naturel** (17ha de prés et de bois), pour des temps de respiration suivant une organisation et des modalités bien précises, afin de répondre à leurs **besoins essentiels** tout en les mettant en **situation de réussite**.

L'association s'appuie sur un cercle élargi et varié **d'intervenants engagés**, à commencer par ses **animateurs**, recrutés en Contrats d'Engagement Educatif (CEE), une modalité contractuelle privilégiant une implication volontaire et engagée.

Ils **partagent la vie** des jeunes le temps du séjour, pour leur offrir une référence et un cadre sécurisants. Ils les accompagnent dans les **gestes de la vie quotidienne**, favorisant leur **autonomie**, avant de s'intéresser aux activités socio-éducatives possibles. Celles-ci, toutes proposées **en plein air et en lien avec la nature et les animaux**, sont calibrées pour favoriser la sécurité physique et mentale de chacun, la coopération des jeunes entre eux, le **divertissement**, **l'apprentissage** et le **plaisir** de tous.



Immatriculé
IM072180003



PRÉFET
DE LA SARTHE

Organisateur ACM
072ORG0403



Agrément VAO
2015-2025



Convention
ANCV



Conventions
CAF

Un vendredi 13 janvier 2023 collaboratif



Accueil des participants
dont Charlotte Caubel, secrétaire d'Etat de l'Enfant



Table Ronde
Droit de Jouer avec des Copains, quelques soient ses besoins !

Animation et Vacances au Service de L'Education

TABLE RONDE



13 01 2023

AVENIR Vacances

Défenseur des droits

AVENIR

mOm'artre

Sarthe

La Naillerie 72500 Lavernat

14h-17h

UNAT

AVENIR VACANCES

Droit de jouer avec des copains,
quelques soient ses besoins !

D
Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sarthe
Le Département

RÉSEAU
mOm'artre

Perspectives de développement

Tout en ayant assuré l'ensemble des **20** séjours et **9** week-ends programmés en 2022, ce qui a permis l'accueil régulier de **28** vacanciers (708 journées jeunes), l'**association** poursuit la mise en œuvre de son projet stratégique afin de pérenniser notre action en aménageant **durablement** le centre de vacances.

Encore à la recherche de **soutiens**, n'hésitez pas à consulter notre projet de développement sur notre site web :

<https://www.avenir-vacances.org/soutenir>



BANQUE POPULAIRE
GRAND OUEST



BANQUE des
TERRITOIRES



LA NAILLERIE (Sarthe - 72)

7 places

Magnifique lieu de respiration de 17 hectares, la Naillerie est située à Lavernat, dans la Sarthe. L'environnement boisé et paisible favorise le calme et la tranquillité recherchés.

Chacun des 2 gîtes est composé de 3 chambres d'1 à 2 lits afin de privilégier la vie quotidienne en petites équipes de 3 à 4 jeunes et la prise en compte des besoins individuels de chaque vacancier.



Toutes les chambres sont à l'étage
Accès par un escalier



ACCES

À moins de 4 heures de route...



CALENDRIER DES SEJOURS VACANCES 2023

Hiver

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 05 février au samedi 11 février	NAI301
Du dimanche 12 février au samedi 18 février	NAI302
Du dimanche 19 février au samedi 25 février	NAI303
Du dimanche 26 février au dimanche 05 mars	NAI304

Printemps

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 09 avril au samedi 15 avril	NAI305
Du dimanche 16 avril au samedi 22 avril	NAI306
Du dimanche 23 avril au samedi 29 avril	NAI307
Du dimanche 30 avril au lundi 08 mai	NAI308

Eté

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 09 juillet au samedi 15 juillet	NAI309
Du dimanche 16 juillet au samedi 22 juillet	NAI310
Du dimanche 23 juillet au samedi 29 juillet	NAI311
Du dimanche 30 juillet au samedi 05 août	NAI312
Du dimanche 06 août au samedi 12 août	NAI313
Du dimanche 13 août au samedi 19 août	NAI314
Du dimanche 20 août au samedi 26 août	NAI315
Du dimanche 27 août au dimanche 03 septembre	NAI316



Automne

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 22 octobre au samedi 28 octobre	NAI323
Du dimanche 29 octobre au dimanche 05 novembre	NAI324

Noël

DATES DU SEJOUR	CODE
Du dimanche 24 décembre au samedi 30 décembre	NAI325
Du dimanche 31 décembre au dimanche 07 janvier	NAI326

Week-ends

DATES DU SEJOUR
Un à deux week-ends par mois hors vacances, dates sur demande

Pendant le Séjour Nature, chaque journée est différente !

Dans un cadre sécurisé et sécurisant, de nombreuses activités pédagogiques en lien avec la **nature**, l'eau et les animaux sont proposées, **adaptées et ajustées** à chaque participant.

Reproductibles après le séjour, elles sont vécues en **petits groupes** de 2 à 4 jeunes pour que chacun puisse y développer ses **talents** à son **rythme** et selon ses **compétences** afin de **s'épanouir** au mieux.



Pour grandir en autonomie



Apprendre à faire ensemble



Prendre soin des animaux



Des petits espaces de vie rassurants

L'hébergement se fait dans deux gîtes conviviaux de 4 places (3 chambres de 1 ou 2 lits), répondant à toutes les exigences requises en matière de **sécurité et fonctionnalité**.



Les repas sont pris en équipe en salle à manger.

Le service de restauration est **adaptable** à tous les régimes alimentaires spécifiques (contraintes médicales, allergies).

Accompagnés, les jeunes sont **acteurs** de la mise de la table, du débarrassage et du rangement.



Un rythme sécurisant

7h à 9h

Réveil échelonné - Douche si besoin

8h à 10h

Petit-déjeuner - Brossage des dents - Rangement
Affichage planning dessins activités de la journée

10h15 à 12h

Activités

12h15 à 13h

Déjeuner

13h à 14h

Sieste - Détente - Activités calmes

14h à 17h30

Activité - Goûter - Activité

17h30 à 18h30

Douche - Appels téléphoniques

18h45 à 19h45

Dîner - Brossage des dents

20h à 22h

Veillée - Coucher échelonné

Une continuité de prise en charge

PRE-INSCRIPTION ANNUELLE 2023
Dossier à compléter et à retourner par mail : infos@avenir-vacances.org ou par fax : 09.89.36.22.59

NOM et Prénoms du jeune :
Date de naissance :
Dossier rempli le :
Dossier rempli par (NOM Prénoms) :
Fonction :
Tel :
E-mail :

Ménage(s) (scolaire(s)) :

Crée début	Départ début	Date fin	Options transport (voir en dessous pour détails)

Association Avenir Vacances
Animation et Vacances au service de l'Éducation

UNAT **CMLA**

www.avenir-vacances.fr
Tel : 09.89.36.22.59 / Fax : 09.89.36.22.59
Mail : association@avenir-vacances.fr
Site de la Haute-Saône, route de Fontenois, 72100 LUYERVILLET

Présentation du jeune et relecture du séjour

Avant le séjour, l'établissement et la famille du jeune nous font part de ses habitudes dans le dossier de présentation afin de préserver et développer son **autonomie**. Cela nous permet aussi de faciliter la **compatibilité** des jeunes. Après le séjour, nous les informons des points essentiels de réussite et des difficultés rencontrées.

Communication avec la famille ou l'établissement pendant le séjour

Nous favorisons le maintien du lien avec les personnes autorisées pendant le séjour (appels téléphoniques, courrier), selon les informations reçues.

Suivi sanitaire

L'assistant sanitaire assure le suivi des traitements médicaux et des soins, en lien avec des professionnels de la santé (médecin, infirmière) si nécessaire et disponible.

Les médicaments étant fournis dans un pilulier déjà préparé pour le séjour, et l'ordonnance est envoyée avant l'arrivée de l'enfant.

L'assistant sanitaire assure également le suivi des selles en cas de besoin afin d'adapter l'alimentation le cas échéant.

Evènements spécifiques

Une alerte est transmise au référent identifié en cas d'évènement spécifique pouvant mettre en risque l'intégrité du jeune.



La participation demandée pour le séjour

6 à 12 ans

Enfants sans besoins spécifiques

L'enfant doit être en capacité d'évoluer au sein d'un petit groupe de vie de 4 jeunes. Ce niveau de prise en charge est accessible uniquement aux enfants **ne nécessitant pas** une prise en charge individuelle, même ponctuelle.

Coût par jour	Coût total 7 jours
135,20 €	946,40 €

6 à 17 ans

Jeunes présentant des troubles du comportement ou de la relation, des troubles du spectre autistique, ou une situation de handicap mental.

Besoin d'un accompagnement très renforcé, souvent individuel. Orientation scolaire en IME, ITEP ou en intégration avec un(e) Auxiliaire de Vie Scolaire. Reconnaissance MDPH (ou demande en cours).

Coût par jour	Coût total 7 jours
395,20 €	2766,40 €

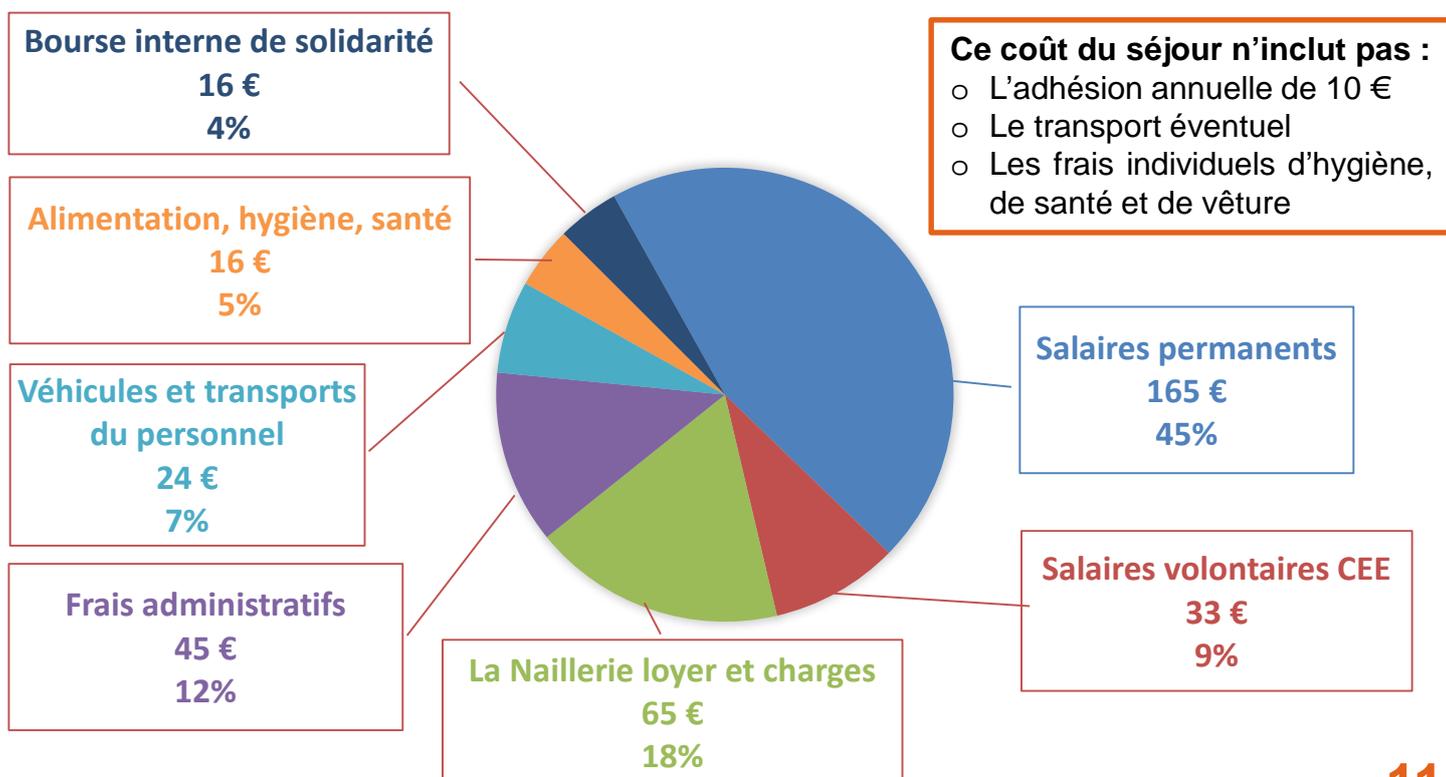
18 à 30 ans

Jeunes majeurs en situation de handicap

accueillis en séjour Vacances Adaptées Organisées (VAO), pour favoriser la continuité d'une prise en charge après leur majorité. Séjours accessibles aux jeunes ayant été déjà accueillis par Avenir Vacances lorsqu'ils étaient mineurs.

Coût par jour	Coût total 7 jours
395,20 €	2766,40 €

Répartition des charges incluses dans une journée jeune



Aides au financement

MDPH Maison de l'autonomie

Pour les personnes en situation de handicap, La Maison Départementale pour Personnes Handicapées (MDPH) de votre département participe au financement du surcoût lié au handicap.



AVENIR est habilité à percevoir les aides aux vacances de la CAF ou de la MSA. Cette aide sera directement déduite de votre facture, et réglée directement à AVENIR par la CAF ou la MSA, vous n'aurez donc pas à avancer cette somme.



Partenaire de l'ANCV, AVENIR est habilité à accepter les Chèques Vacances comme moyen de paiement.



Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de l'attribution de Chèques Vacances grâce au dispositif d'Aide au départ en vacances de l'ANCV. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'une tête de réseau (Jeunesse au Plein Air, Apprentis d'Auteuil pour les jeunes qui y sont accueillis, ou encore UNAPEI pour leurs adhérents)

Votre Comité d'Entreprise

Les Comités d'Entreprises (CE) proposent des aides aux vacances. N'hésitez pas à contacter le vôtre pour obtenir des renseignements.

Les autres services communaux ou départementaux

Les Mairies (CCAS) et les Conseils Départementaux peuvent attribuer des aides pour les séjours de vacances. Pour contacter leurs services, rapprochez-vous des assistants sociaux de votre quartier, de votre mairie ou de votre établissement.

Bourse AVENIR Vacances

En cas de difficultés financières, pour que le coût des séjours ne soit pas un frein au départ, et après sollicitation des autres aides possibles, les particuliers pourront déposer une demande de bourse auprès d'AVENIR, dans la limite des fonds alloués annuellement à ce dispositif.

Comment s'inscrire ?

Pour inscrire un jeune, merci de nous retourner par mail, fax ou courrier le dossier de **pré-inscription** disponible sur notre site internet.

Si une place compatible est disponible, vous recevrez ensuite un devis personnalisé ainsi que le dossier complémentaire à nous retourner complété.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de nos conditions générales d'utilisation sur notre site internet.

Nos partenaires 2022



www.avenir-vacances.fr

Tel : 09.84.36.22.59 - Fax : 09.89.36.22.59

Mail : infos@avenir-vacances.fr

La Naillerie, 72500 LAVERNAT